



DECLARATION DE MADAGASCAR

(Globale plateforme 2019)

- Excellences Mesdames et Messieurs les Chefs de Gouvernement et les Ministres,
- Excellence, Monsieur le Directeur Général de l'Organisation des Nations Unies,
- Excellences Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs,
- Honorables Délégués, Excellence Mesdames et Messieurs,

C'est un grand privilège pour Madagascar de participer à cette Sixième plateforme mondiale sur la Réduction des Risques et des Catastrophes avec le thème «résilience dividende : vers les sociétés durables et inclusives» pour examiner les progrès et les défis communs en matière de réduction des pertes dues aux catastrophes d'origine naturel et anthropique et pour revoir le processus de suivi et de la mise en œuvre du Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe 2015-2030.

D'emblée, je ne saurai commencer mon intervention sans apprécier à sa juste valeur les rôles prépondérants du Bureau de Nations Unies pour la Réduction des risques et des catastrophes en étroite collaboration avec le pays hôte. De même, notre gratitude s'adresse à tous les participants et organisations qui ont contribué aux préparations et à la réalisation de la présente conférence.

Localisé dans le bassin sud-ouest de l'Océan Indien, Madagascar est sujet à des aléas climatiques tels que les cyclones, les inondations, les sécheresses, les avancées des dunes. Cette quatrième grande île du monde est aussi exposée constamment à d'autres aléas comme les épidémies ainsi que les glissements de terrain et les incendies. Madagascar occupe le premier rang en Afrique et se classe en troisième place dans le monde concernant sa vulnérabilité au changement climatique. Madagascar fait des siens, la déclaration du groupe des pays de l'Afrique et des Etats insulaires.

Madagascar est persuadé que la réduction des risques de catastrophes doit être concrétisée à travers le renforcement de la résilience, et par une approche inclusive, multirisque, multi-aléa, multisectorielle, multidisciplinaire. A cet effet, une attention particulière a été accordée au renforcement des capacités et responsabilités sectorielles des structures étatiques avec la contribution massive des communautés de base ainsi que les secteurs privés, ONGs à côté de leurs rôles en la matière.

Actuellement, Madagascar dispose récemment son nouveau plan stratégique de développement dénommé « **Initiative Emergente pour Madagascar** » conformément à la politique générale de l'Etat ayant une vision visant à apporter un développement durable et prospérité pour toute la génération future. Ainsi l'engagement du pays est ferme pour la réalisation des 13 piliers dans ce plan de

développement et aussi pour la lutte contre les effets du changement climatique ainsi que la réduction des risques de catastrophe avec l'irréductible considération des Objectifs de Développement Durables.

Dans cette optique, Il convient de signaler que depuis 2017, Madagascar met en œuvre son **Programme Stratégique pour la Résilience Climatique (SPCR)** avec son plan d'investissement qui prévoit les 06 grands projets des investissements pour soutenir la résilience urbaine communautaire des villes côtières et des infrastructures.

Depuis l'année 2016, Madagascar a renouvelé sa politique nationale de Gestion des risques et des catastrophes et la mise à jour de la Stratégie nationale en la matière, son plan de mise en œuvre est en train de finaliser. D'ores et déjà, Madagascar s'est fixé dans cette stratégie nationale de gestion de risques de catastrophes, s'inspirent de celles du cadre de Sendai et la stratégie Africaine en GRC, dont les priorités sont les suivantes :

- Le renforcement de la capacité nationale en matière de réponse et de réhabilitation
- Développement de mécanisme d'investissement aux risques des catastrophes
- Le renforcement de la résilience communautaire ;
- L'intégration de la réduction des risques de catastrophes et la résilience climatique dans la planification de développement et programmes sectoriels.

Pour mieux faire face aux évènements climatiques extrêmes, le pays ne cesse de développer la mise en place et l'opérationnalisation des divers types de mécanisme de protection financière comme le système d'assurance aux sécheresses et le fonds national pour les catastrophes.

Avant de terminer, je voudrais évoquer les dimensions sociales et culturelles de la problématique d'appropriation de la mise en œuvre des ODD dans le cadre de la gestion et réduction des risques et des catastrophes. La prise en compte de cette problématique contribue à l'efficacité de la formulation des politiques publiques mais aussi à l'imprégnation de la population et de la société civile.

Ainsi, je voudrais saisir cette occasion pour lancer un appel à l'endroit de tous les partenaires, organisations régionales qu'internationales ainsi que les pays amis à contribuer ensemble et appuyer notre pays pour mieux faire face aux aléas d'origine naturel qu'anthropique ou non aux fins de soutenir notre développement durable.

Espérant que les résolutions de cette conférence constitueront la charnière principale de l'actualisation et de piliers des actions futures pour la RRC réalisables et aux bénéfiques de tous les pays vulnérables durant ces dix ans à venir.

Je vous remercie de votre aimable attention.